

De nos ressources
**ÉMERGE
L'AVENIR**

**Agrandissement du lieu d'enfouissement technique situé
sur le territoire de la municipalité d'Hébertville-Station**

Marie-Noëlle Bhérer
Préfète suppléante

Mémoire déposé au BAPE
le 15 octobre 2025

Monsieur le Président,

Dans le cadre du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station, la MRC du Domaine-du-Roy est heureuse de déposer ce mémoire en appui à ce projet. C'est à titre de préfète suppléante de la MRC que je prends la parole, en remplacement de M. Yanick Baillargeon, et je tiens à préciser que ce dernier siège également au conseil d'administration de la Régie des matières résiduelles (RMR) du Lac-Saint-Jean, à titre de vice-président de l'organisme.

Constituée en octobre 2008, la RMR est le fruit d'une entente intermunicipale entre les trois MRC du Lac-Saint-Jean, dont l'objectif principal est de répondre aux cibles fixées par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Bien avant la signature de cette entente, nos MRC étaient déjà partenaires en matière de recyclage grâce au centre de tri de Roberval, situé sur notre territoire. Ce centre a récemment bénéficié d'investissements de plus de 15 M\$, afin de répondre aux nouvelles exigences de la modernisation de la collecte sélective initiée par le gouvernement du Québec.

Dans cette perspective, la Régie a signé une entente de partenariat avec Éco Entreprises Québec, organisme gestionnaire reconnu par le gouvernement, pour assurer la collecte et le tri des matières recyclables. Grâce à ces efforts, le taux de détournement atteint aujourd'hui près de 60 % (soit 12 000 tonnes), et la Régie s'est fixé l'objectif ambitieux de porter ce taux à 75 % (15 000 tonnes) au cours des prochaines années, notamment grâce à l'embauche de nouvelles ressources en sensibilisation, axées particulièrement sur les entreprises.

Cet engagement traduit une conviction profonde : l'enfouissement doit demeurer un ultime recours, et nous nous mobilisons collectivement pour réduire au maximum les volumes qui y sont destinés.

Un autre projet d'importance est celui du tri sur chantier, mené en collaboration avec l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec et Réemploi+. Je rappelle que l'année 2023 a été marquée par une hausse exceptionnelle de 121 % des résidus de procédé, représentant environ 10 000 tonnes supplémentaires envoyées à l'enfouissement, principalement du bois de CRD (construction, rénovation, démolition), faute de débouchés disponibles. Ainsi, notre indicateur est passé de 444 kg/habitant en 2021 à 581 kg/habitant en 2023, soit une hausse de 137 kg/habitant en seulement deux ans, ce qui complique sérieusement l'atteinte des objectifs fixés.

Consciente que le manque de solutions pour le CRD constitue un défi à l'échelle du Québec, la Régie a agi rapidement en mettant en place une entente tripartite visant l'intégration du tri sur chantier. Déjà, cinq entrepreneurs se sont engagés dans le projet et reconnaissent que le tri à la source devrait à terme devenir une obligation. Nous suivrons de près l'évolution de cette initiative au cours des deux prochaines années.

En conclusion, la MRC du Domaine-du-Roy réaffirme son engagement à collaborer avec ses partenaires régionaux afin de faire de la gestion des matières résiduelles un exemple de bonne gouvernance et d'innovation. Nous croyons fermement que ce projet d'agrandissement du LET d'Hébertville-Station constitue une étape essentielle pour soutenir la transition vers une économie circulaire, réduire notre

empreinte environnementale et répondre de manière responsable aux besoins de notre territoire.

Je vous remercie de votre attention.

Marie-Noëlle Bhérer
Préfète suppléante
Mairesse de Saint-Prime